

L'UQAM

Vol. XXVII N°7, 4 décembre 2000

3 La FCI :
financer la
recherche de pointe



4 Les TIC au service
de la formation et
de la recherche

10 Prix
international
en mode



Le transept sud restauré À la sauvegarde du patrimoine



Il y a quelques années, sans grand argent, l'Université envisageait de consolider et réparer le transept sud de l'Église Saint-Jacques, rue Sainte-Catherine, qui présentait des signes de détérioration. Le problème en était alors un de sécurité publique et d'entretien obligé du pavillon Judith-Jasmin, où s'intègre le transept. Mais, au service des immeubles et de l'équipement (SIE), responsable des travaux, certains voulaient en faire une question de restauration patrimoniale, insistant sur la valeur du vestige, classé bien culturel, et sur son site dans l'ancien quartier latin. Leur voix a été entendue.

Une fois le dossier solidement monté, il fallait trouver le financement. Ce qui ne fut pas facile, ni rapi-

de, commente Odette Béliveau, architecte du SIE, chargée du projet depuis près de deux ans. Elle précise que lorsque la direction régionale du patrimoine de la Ville de Montréal fut enfin acquise à l'idée, le ministère québécois des Affaires culturelles et des Communications a suivi, puis celui de l'Éducation (programme d'aide aux investissements publics). Au bout du compte, les trois instances ont consenti une aide financière de l'ordre de 360 000 \$.

Les travaux ont débuté en août et viennent de se terminer. Sans le moindre retard et à la satisfaction de la responsable, qui souligne la compétence de ceux qui y ont participé,

Voir Patrimoine en page 8

Programmes spéciaux à l'ESG Quatre ans de travail récompensé

La petite équipe des programmes spéciaux de l'École des sciences de la gestion (ESG) qui, depuis quelques années, travaille au développement des programmes en partenariat, vient de voir ses efforts récompensés. L'Institut d'administration publique de Québec (IAPQ) lui a remis le Prix d'excellence 2000 pour le secteur de l'éducation. L'IAPQ reconnaît ainsi la qualité des services offerts dans le cadre de l'entente UQAM-Banque Nationale.

Le premier protocole signé par l'Université avec la Banque nationale remonte à 1996. Constatant que son personnel était trop souvent insuffisamment qualifié pour lui permettre d'affronter le marché mondial concurrentiel, la Banque s'était tournée vers l'UQAM. Ce qu'elle souhaitait? Un programme de formation répondant à ses besoins spécifiques. C'est là qu'est entrée en jeu l'équipe des programmes spéciaux dirigée par Lassana Maguiraga,



Lassana Maguiraga, directeur des programmes spéciaux à l'ESG, photographié en compagnie de la coordonnatrice Diane Bissonnette.

avec le concours de la coordonnatrice, Diane Bissonnette, et d'une assistante (actuellement, Francine Richard¹). L'équipe a élaboré un projet de programme court de premier

cycle, conçu à partir des cours déjà existants. Il s'agissait d'une formation crédité, de qualité identique à ce que recevaient les autres étudiants inscrits à l'École des sciences de la gestion, mais dont la durée et les horaires étaient plus souples. Avec les années, grâce à l'extension du programme à tout le réseau UQ, et de la TELUQ, l'ensemble des salariés de la Banque nationale, où qu'ils soient sur le territoire du Québec, ont pu profiter de cette formation. À titre d'information, notons que l'UQAM gère tous les dossiers, que les gens étudient sur

ter de cette formation. À titre d'information, notons que l'UQAM gère tous les dossiers, que les gens étudient sur

Voir Travail en page 8

Un enjeu sociétal Quel statut pour les migrants irréguliers?

« Arrestation, détention, refoulement, expulsion, extradition, limitations de la protection sociale, autant de moyens utilisés par les États pour lutter contre les flux migratoires qu'ils jugent indésirables », soutient François Crépeau, professeur au département des sciences juridiques. M. Crépeau a obtenu une subvention du CRSH pour un programme de recherche portant sur le traitement réservé aux migrants irréguliers dans les régimes protecteurs des droits et libertés au Canada, aux États-Unis, en Australie et en Europe. Ce programme vise à développer un statut du migrant irrégulier qui le protège en vertu du droit international des droits et libertés et du droit international des réfugiés.



M. François Crépeau, professeur au département des sciences juridiques et directeur du Centre d'études sur le droit international et la mondialisation (CEDIM).

Voir Migrants en page 8

Z O M

Prix
Marcel-Couture

Bernard Andrès, professeur en études littéraires, a reçu le nouveau prix Marcel-Couture, décerné par le Salon du livre de Montréal, pour son roman historique *L'Énigme de Sales Laterrière* (Éditions Québec Amérique). Au cœur du livre, un aventurier, qui quitte la France pour le Québec en 1766, devient commissaire des Forges du Saint-Maurice, médecin ambulant, diplômé d'Harvard, défenseur des sages-femmes, franc-maçon. Le jury, présidé par Lise Bissonnette, a souligné l'originalité et l'audace de l'ouvrage, la richesse de l'écriture appuyée par une recherche rigoureuse et signalé la grande qualité de l'édition. Le prix est doté d'une bourse de 5 000 \$.

Prix du
Gouverneur
général

La professeure de littérature, Mme **Lori Saint-Martin**, figure au nombre des lauréats des Prix littéraires du Gouverneur général de 2000. C'est la qualité de la traduction française de *Fall On Your Knees* (*Un Parfum de cèdre*, Ann-Marie MacDonald, Flammarion) qui lui a valu d'être distinguée, de même que son collaborateur Paul Gagné, à ce concours. Selon les membres du comité d'évaluation, « Lori Saint-Martin et Paul Gagné ont superbement traduit la pluralité des cultures, la densité historique [...] Les jeux de mots, la richesse syntaxique, la musicalité, le contraste des voix sont savamment rendus. Tous les lauréats ont reçu un exemplaire de leur livre relié par le maître relieur Pierre Ouvrard, ainsi qu'une somme de 15 000 \$.

Prix
Raymond-
Klibansky

Mme **Esther Trépanier**, professeure au département d'histoire de l'art, vient d'obtenir le Prix Raymond-Klibansky (sciences humaines – français) pour son livre intitulé *Peinture et modernité au Québec, 1919-1939*. Paru chez Nota-Bene, l'ouvrage retrace et analyse les productions d'une minorité d'artistes et de critiques d'art québécois qui, dès l'entre-deux-guerres, vont contribuer à dessiner les contours d'une pensée et d'une pratique ouverte à la modernité, pavant ainsi la voie à la reconnaissance future du cubisme, du surréalisme et de l'abstraction. Rappelons que le Prix Raymond-Klibansky représente l'une des quatre distinctions décernée par la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales dans le cadre de ses *Prix du livre savant 1999-2000*.

Belles
réussites
à l'examen
des CA

Grâce à leurs excellents résultats, obtenus à l'examen national des CA, deux étudiantes du DESS en sciences comptables figurent cette année au tableau d'honneur de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). C'est ainsi que **Josée Quevillon**, à l'emploi de Samson Bélair / Deloitte & Touche, s'est classée 2^e au Québec et 5^e au Canada, tandis que **Nathalie Loïsele**, du cabinet Raymond Chabot Grant Thornton, a obtenu la 4^e place au Québec et la 9^e à l'échelle du Canada.

Ajoutons que 34 des 35 étudiants de ce DESS ont réussi l'examen final uniforme de l'ICCA. Ce taux de succès affiché par l'ESG – soit 97 % - a permis à l'UQAM de devancer les autres universités montréalaises et de se classer parmi les premières au Canada.

Don du gouvernement brésilien

L'École de langues s'est vu récemment octroyer par le gouvernement du Brésil, un lectorat en langue portugaise brésilienne, ainsi que de nombreux livres d'art et autres volumes rédigés dans cette langue. Le lectorat, qui a été décerné à Mme Aparecida de Almeida – professeure d'origine brésilienne active à l'École de langues depuis plusieurs années – permettra à l'Université d'offrir, pour la première fois cet hiver, le niveau avancé de portugais. Selon le directeur de l'École de langues, M. Léon-Gérald Ferland, il faut voir l'octroi de ce lectorat comme une première étape vers l'établissement de liens durables entre l'École et le Brésil. En effet, rappelons que la Faculté des lettres, langues et communications et le Bureau de la



coopération internationale ont entrepris, il y a quelque temps déjà, des discussions avec le Consulat du Brésil en vue de créer un Centre d'études brésiliennes à l'UQAM. À noter que l'octroi du lectorat et le don de livres ont

été soulignés dans le cadre d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence de quelque 75 personnes y incluant des représentants de l'UQAM, dont le recteur intérimaire Gilbert Dionne et la doyenne de la Faculté des lettres, langues et communication, Mme Marquita Riel, ainsi que des membres du corps consulaire du Brésil. On aperçoit d'ailleurs, sur la photo, dans l'ordre habituel, le Consul du Brésil, M. Fernando Jacques de Magalhaes Pimenta, la lauréate du lectorat, Mme Aparecida de Almeida, et le directeur de l'École de langues, M. Léon-Gérald Ferland.

REMISE DES NOTES
LE 5 ET LE 10 JANVIER 2001

Les étudiantes et les étudiants sont en droit de disposer, au début du mois de janvier, de leurs résultats pour les cours qu'ils ont suivis à l'automne. Ces informations leur sont essentielles pour faire des choix appropriés pour la poursuite de leurs études à la session d'hiver. Elles sont aussi utiles aux responsables de programme pour assurer un meilleur encadrement du cheminement des étudiantes et des étudiants.

Remettre ses travaux selon le calendrier prévu, c'est la responsabilité des étudiantes et des étudiants.

Respecter les dates d'échéance de remise de notes, c'est la responsabilité des professeurs et des professeurs, des chargées et chargés de cours:

le 5 janvier 2001 pour les cours se terminant le 18 décembre 2000

le 10 janvier 2001 pour les cours se terminant le 20 décembre 2000

Le Vice-rectorat à la formation

AVIS DESCRUTIN

EN VUE DE LA DÉSIGNATION DU DOYEN
DE LA FACULTÉ DES SCIENCES

CANDIDATURES

M. **DANIEL CODERRE**, doyen intérimaire, Faculté des sciences

M. **PHILIPPE GABRINI**, directeur, Département d'informatique

N.B. Les curriculum vitae des candidats sont disponibles, pour consultation, à la direction de votre unité académique ou administrative et sur le site WEB du Secrétariat des instances (www.unites.uqam.ca/instances/) - en cliquant sur « procédures de désignation ». De plus, une copie vous sera fournie, sur demande, au Secrétariat des instances, local D-4500 ou en téléphonant au 8422.

PÉRIODE DE SCRUTIN

Du 4 au 10 décembre 2000, de 8 h à 22 h.

DROIT DE VOTE

- Toute étudiante, tout étudiant régulier de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles inscrit à l'automne 2000 (à l'exception des étudiants libres, de programme d'échanges et d'une autre université qui suivent des cours à l'UQAM), de la faculté
- Toute professeure, tout professeur (excepté les professeurs associés et visiteurs), de la faculté
- Toute chargée de cours, tout chargé de cours inscrit sur la liste de pointage, de la faculté
- Toute employée, tout employé de soutien, de la faculté.

DÉROULEMENT DU SCRUTIN

Vous pouvez vous prévaloir de votre droit de vote en utilisant le système de vote par téléphone (VOTEL) de l'UQAM et en procédant comme suit:

Avoir en votre possession:

- Pour les professeurs, chargés de cours et employés de soutien: Votre matricule numérique et votre numéro d'identification personnel (NIP)
- Pour les étudiants: Votre code permanent numérique et votre numéro d'identification personnel (NIP)

Composer le 987-0401 à partir d'un téléphone à clavier et suivre les instructions.

DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

La compilation des résultats se fera le 11 décembre 2000.

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Les résultats seront transmis aux membres du comité de sélection.

INFORMATION

Daniel Hébert, adjoint au secrétaire général et directeur du Secrétariat des instances
TÉL.: 987-3000 poste 3068 ou par courrier électronique: hebert.daniel@uqam.ca
Le 20 novembre 2000 / dc

L'UQAM

Éditeur
La direction du Service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. «Centre-ville»
Montréal, Qué., H3C 3P8
Service de l'information interne
Directeur : Jean-Pierre Pilon
Rédaction : Claude Gauvreau,
Hélène Sabourin, Céline Séguin
Tél. : 987-6177
Local J-M330
Adresse électronique :
JOURNAL.UQAM@UQAM.CA
Version W3 : <http://www.medias.uqam.ca>
Le service de l'information interne est responsable de la publication de *L'UQAM* dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.
Publicité : Rémi Plourde, 987-4043
Secrétaire : Johanne Gélina, 987-6177
Photographies :
J.A. Martin et Sylvie Trépanier
Mise en page :
Services de graphisme, SIRP
Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216
La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

La Fondation canadienne pour l'innovation : financer la recherche de pointe

À cours des derniers mois, quatre projets de recherche présentés par l'UQAM ont obtenu des subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Ces projets sont dirigés par les professeurs Daniel Bélanger (chimie), Claude Hillaire-Marcel (sciences de la terre), Pierre Drapeau et Catherine Jumarie (sciences biologiques). Dans des éditions ultérieures, le journal L'UQAM publiera des entrevues avec ces chercheurs, mais il importe d'abord de bien saisir en quoi le rôle de la FCI, ses orientations, ainsi que ses modalités d'évaluation et de financement des projets de recherche, sont représentatifs de certaines des tendances lourdes qui affectent l'évolution du monde de la recherche universitaire au pays.

Quelle mission ?

La FCI est une société autonome à but non lucratif créée par le gouvernement fédéral en 1997 afin de combler un besoin urgent au Canada : développer des infrastructures de recherche qui soient à la fine pointe dans des domaines jugés prioritaires. La FCI s'est vu confier un budget d'investissement de 2,4 milliards \$. Son mandat ? Accroître la capacité de recherche des universités, des collèges, des hôpitaux et autres établissements sans but lucratif, en vue d'effectuer de la recherche et du développement technologique de calibre international. La Fondation favorise l'innovation en investissant dans des domaines comme ceux de la santé, de l'environnement, des sciences et du génie. Pour M. Marc Blain, conseiller au développement de la recherche à l'UQAM, la FCI constitue dans les faits un organisme subventionnaire dans lequel l'État fédéral a investi des sommes considérables.



Quels projets et quel financement ?

Seuls les établissements, et non les chercheurs individuels, peuvent présenter une demande à la FCI. Ils doivent démontrer l'excellence et le caractère innovateur des projets soumis. En outre, un projet, pour être admissible, doit viser la modernisation, l'acquisition ou le développement d'infrastructures de recherche : matériel, équipements, appareils, logiciels, bases de données, liens de communication, etc. Par ailleurs, explique Marc Blain, « les projets doivent s'insérer dans les plans institutionnels des universités en matière de développement de la recherche pour les trois ou quatre prochaines années. La FCI s'attend à ce que l'argent investi ne serve pas uniquement les in-

térêts des chercheurs, mais aussi ceux des universités canadiennes. C'est pourquoi elle les incite à réfléchir davantage à leurs priorités institutionnelles ».

Enfin, les projets peuvent nécessiter des approches interdisciplinaires et des collaborations de chercheurs. C'est pourquoi la Fondation encourage les établissements à construire des partenariats tant à l'intérieur qu'avec d'autres établissements ou organismes des secteurs public et privé. « Le caractère multiinstitutionnel et multidisciplinaire des projets n'est pas obligatoire, rappelle M. Blain. Mais, en pratique, il est plus difficile pour un projet local et monodisciplinaire de faire son chemin. La

FCI finance des projets innovateurs dans le domaine des sciences et des nouvelles technologies. Pour elle, l'innovation se trouve à la jonction des disciplines. Bref, le gouvernement fédéral veut des retombées concrètes et des résultats tangibles. Les dépenses de la FCI doivent générer des investissements. C'est ce que l'on appelle l'effet levier ». La participation de la FCI dans le financement des projets ne va pas au-delà de 40 % des coûts admissibles. L'autre tranche de 60 % doit provenir des universités et de leurs partenaires des secteurs public (ministères) et privé.

Le mode d'évaluation

Tous les projets sont évalués en fonction de trois grands critères.

Primo, la qualité de la recherche et le besoin d'infrastructure. Deuzio, les projets doivent participer à l'amélioration de la capacité d'innovation. Tertio, ils doivent aussi contribuer à la création d'emplois et à la croissance économique, ainsi qu'à l'amélioration de l'environnement, de la santé et de la qualité de vie. Quant aux projets en provenance du Québec, de souligner M. Blain, ils doivent traverser trois étapes. Ils sont d'abord acheminés à Québec où une première évaluation est effectuée par deux comités d'experts, gérés par le Fonds FCAR (sciences humaines et génie) et le Fonds de recherche en santé (FRSQ). Ceux-ci font rapport à deux comités ministériels qui, eux-mêmes, soumettent un rapport-synthèse à un autre comité, interministériel cette fois. Ce dernier fait ses recommandations à la FCI qui doit en tenir compte dans l'évaluation finale, mais sans être tenue de les entériner.

Par ailleurs, ajoute M. Blain, la FCI a conçu, à l'intention des experts appelés à évaluer les propositions, un outil d'aide à la décision, nommé ProGrid. Selon cette méthode, les candidats doivent identifier les forces et les lacunes possibles de leur projet par rapport à plusieurs facteurs établis en fonction des critères d'évaluation de la FCI. « En répondant à une série de questions, les chercheurs doivent s'autoévaluer, documenter et justifier la qualité de leur projet et de leurs travaux en général. Dans les demandes de subventions traditionnelles, ils ne sont pas obligés d'expliquer aussi précisément pourquoi ils sont excellents. Bref, un exercice exigeant mais qui peut aussi être salutaire pour eux ».

L'UQAM présentera d'autres projets pour les concours de 2001. Jusqu'à maintenant, elle est aussi impliquée dans 11 projets à titre d'université partenaire.

Les Fonds de la FCI

La Fondation canadienne pour l'innovation a mis en place quatre fonds afin d'appuyer le développement de la recherche dans les universités canadiennes et autres établissements. Il y a d'abord le **Fonds d'innovation** qui permet aux établissements admissibles, seuls ou en groupe, de renforcer leurs infrastructures de recherche dans des domaines prioritaires identifiés dans leurs plans institutionnels de recherche. Un **Fonds de relève** existe aussi qui vise à aider de nouveaux professeurs à réaliser leur potentiel en leur fournissant une infrastructure de recherche. Quant au **Fonds de développement de la recherche universitaire**, il est destiné aux petites universités qui, de 1994 à 1996, ont reçu moins de 1 % du total des fonds de recherche subventionnée dans les universités canadiennes. Enfin, le **Fonds de développement de la recherche dans les collèges** s'adresse aux collèges canadiens et à leurs instituts et centres de recherche affiliés.

Chimie-Biochimie : que fait-on dans tous ces labos ?

Devant un public composé d'étudiants et de collègues, des professeurs-chercheurs en chimie, biochimie et biologie ont fait état de leurs travaux, dans leurs disciplines respectives, au cours de deux journées de conférences tenues récemment à l'UQAM. Encourager les étudiants à poursuivre aux études supérieures, développer leur conscience professionnelle et leur sentiment d'appartenance, tels étaient les principaux objectifs de l'événement organisé par le Chapitre étudiant de l'Ordre des chimistes du Québec de l'UQAM¹ et l'Association étudiante du module de chimie-biochimie.

Ces journées de conférence, auxquelles ont participé une dizaine de

chimistes et biochimistes réputés – tels que Richard Béliveau, Mercea Mateescu, Benoît Marsan ou Geneviève Delmas-Patterson – et trois de leurs collègues biologistes, soit Julie Lafond, Lucie Lamontagne et Éric Rassart, se sont avérées, selon les organisateurs, une initiative des plus réussies. « Les conférences se sont déroulées devant une centaine de participants et surtout, ont permis de montrer qu'à l'UQAM, il se fait de la 'grosse science', que ce soit en électrochimie, en enzymologie, en chimie-santé ou en physio-pathologie moléculaire, pour ne nommer que ces domaines. Il faut savoir qu'il y a ici quatre étages de labos. Or, les gens – étudiants comme professeurs – ne connaissent pas toujours la teneur des

recherches de pointe qui s'y mènent » a déclaré Christophe Deckers, vice-président du Chapitre étudiant de l'Ordre des chimistes du Québec de l'UQAM.

Les retombées de la recherche sur l'enseignement, l'initiation au travail de laboratoire dès le premier cycle, les stages, la disponibilité du corps professoral, tout cela, selon M. Deckers, assure l'excellence de la formation reçue à l'UQAM, laquelle prépare bien au marché du travail. Il constate cependant que les liens avec le milieu professionnel pourraient être davantage resserrés. C'est pourquoi l'an prochain, explique-t-il, des conférenciers de l'extérieur seront invités, de même que des représentants de

compagnie qui embauchent les étudiants de troisième année pour leur stage de fin d'études. Cette volonté d'ouvrir davantage aux réalités du marché du travail s'est d'ailleurs déjà concrétisée à travers diverses activités qui ont eu cours récemment, dont une visite de l'Institut de recherche en biotechnologie à laquelle a participé un groupe de 25 étudiants.

1. L'Ordre des chimistes du Québec s'est notamment donné pour mandat d'exercer une surveillance générale sur la pratique de la chimie, et de déterminer les qualités requises d'un chimiste professionnel, ainsi que ses obligations et ses responsabilités envers le public. L'Ordre vise aussi à améliorer les connaissances professionnelles de ses

membres, à leur procurer divers services et à développer l'étude et l'enseignement de la chimie au Québec. Par le biais de ses chapitres étudiants, l'Ordre cherche à établir une communication continue avec la relève. M. Martial Boivin, PDG de l'Ordre, était d'ailleurs présent, à titre de conférencier, lors de l'événement.

Les TIC au service de la formation et de la recherche



Car pour trouver... il faut savoir chercher

Le Service des bibliothèques a procédé récemment au lancement d'*InfoSphere*, un tutoriel qui vise à favoriser, chez les étudiants, l'apprentissage des habiletés de base nécessaire à la recherche documentaire¹. Réalisé grâce à une subvention du Fonds de développement académique du réseau de l'UQ (FODAR), *InfoSphere* est conçu à la fois comme un document de référence, un support à l'enseignement et un outil d'auto-apprentissage². Composé de plus de 200 pages, le tutoriel explique, entre autres choses, comment préparer une recherche ou choisir les sources d'information à consulter ou encore chercher dans les bases de données. S'y ajoutent un glossaire, ainsi que des exemples et des exercices permettant de mieux structurer toute démarche de recherche.

InfoSphere devrait donc s'avérer des plus utiles pour l'étudiant qui désire se familiariser – de manière autonome et à son propre rythme – avec les étapes méthodologiques de la recherche documentaire. Les professeurs pourront également s'en servir pour montrer aux étudiants comment élaborer une stratégie de recherche

d'information. Enfin, le tutoriel sera apprécié de quiconque cherche à s'informer sur un point précis de la démarche de recherche documentaire : de la définition d'un sujet, à l'utilisation du Web, en passant par les règles de la présentation bibliographique. À noter qu'*InfoSphere* a été développé initialement pour répondre aux besoins spécifiques des étudiants en sciences humaines. Récemment, le FODAR a accordé une seconde subvention pour en développer deux versions thématiques, l'une en sciences de la gestion et l'autre en sciences.

1. L'équipe du Service des bibliothèques de l'UQAM qui a développé ce projet était composée des bibliothécaires Catherine Passerieux, Lucie Verreault et Karim Debbah (également informaticien), ainsi que de Lisette Dupont, directrice des bibliothèques spécialisées, qui a assumé le rôle de coordonnatrice.
2. Le projet a reçu en outre une subvention de démarrage, en 1998, des Services à la vie étudiante de l'UQAM.

Sur Internet :

www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere

Pour mieux accompagner les étudiants

Du récent colloque *L'UQAM en ligne* au lancement d'*InfoSphere* en passant par le développement des bibliothèques dans la suite de *Manitou*, les initiatives du vice-rectorat aux services académiques et au développement technologique ne cessent de se multiplier pour que les nouvelles technologies soient de plus en plus intégrées dans la vie académique et pédagogique. Selon la vice-rectrice intérimaire, Claudette Hould, il importe en effet que l'UQAM continue sur sa lancée, et pour ce faire, elle compte notamment sur l'équipe de choc que représentent le SITEL, le Service de l'audiovisuel et le Service des bibliothèques. « Je ne suis pas une crack en matière de technologies et je ne n'en fais pas non plus une religion. J'ai apprivoisé les TIC petit à petit et je les considère pour ce qu'elles sont : des outils formidables aux multiples possibilités pour l'enseignement et la recherche. C'est pour cette raison qu'elles me passionnent ».



Mme Claudette Hould, vice-rectrice intérimaire aux services académiques et au développement technologique.

Un intérêt qui remonte à loin. Dès les années 70, elle favorise l'entrée de la bureautique dans son département, celui d'histoire de l'art. Des années plus tard, elle y « militera » en faveur de l'image numérisée « En 1998-1999, j'ai appuyé, à titre de directrice du département, l'octroi d'un dégrèvement à Robert Derome, ce qui lui a permis d'offrir, à mes collègues et à moi-même, un cours d'introduction aux nouvelles technologies. Nous y avons appris, notamment, à numériser des images et à utiliser *Power Point* ». Depuis, elle enseigne avec l'image numérisée, dont la qualité graphique est excellente, tient-elle à préciser.

Mais pour celle qui a obtenu le *Prix d'excellence en enseignement 2000* de l'UQ et qui continue d'enseigner en plus d'assumer ses fonctions de vice-rectrice, ce virage vers les TIC permet surtout de mieux accompagner les étudiants. « Ces nouveaux outils pédagogiques retiennent leur attention et leur facilitent non seulement l'écoute, mais la compréhension et la prise de notes. De plus, ils peuvent profiter, par la suite, d'un accès rapide aux œuvres ou à tout autre matériel présenté dans le cadre d'un cours. Et ce n'est là qu'un exemple parmi bien d'autres ».

Évidemment, de rappeler Mme Hould, il ne s'agit pas d'imposer un modèle unique en matière d'utilisation

des TIC mais plutôt de voir comment ces outils – et les potentialités qu'ils représentent – peuvent encore mieux s'arrimer aux divers besoins de l'enseignement et de la recherche. « Le colloque *L'UQAM en ligne*, qui s'adressait à tous les membres de la communauté universitaire, se voulait justement un moment de réflexion sur ces questions. Par ailleurs, on entend travailler étroitement avec les Facultés et leur demander comment les divers services du vice-rectorat peuvent être encore mieux arrimés à leurs besoins. Certes, on a déjà des Comités des usagers, mais on entend resserrer encore davantage des liens au cours de la présente année », de conclure la vice-rectrice.

« L'UQAM en ligne » : un continuum d'expériences

Un document de réflexion, intitulé *L'UQAM en ligne*, sera soumis à la consultation auprès de tous les intervenants concernés par l'intégration des technologies de l'information (TI) à l'Université. Il s'agit d'un instrument de concertation conçu par le Groupe de travail sur la formation à distance et la médiatisation de l'enseignement¹.

Vers une université virtuelle ?

Comme le souligne Gilles Gauthier, un des concepteurs du document et directeur du Centre de formation et d'innovation techno-pédagogique (CFITP), « l'expression *L'UQAM en ligne* renvoie à l'idée d'un continuum englobant tout le spectre de l'intégration des TI à la formation, depuis l'utilisation des technologies dans la salle de classe jusqu'à l'enseignement entièrement à distance ». L'université, soutien-t-il, comme lieu physique de rassemblement pour la création et la transmission du savoir est en voie de se

transformer. Aux moyens pédagogiques traditionnels, viennent s'ajouter ceux offerts par les nouvelles TI. On parle ainsi d'universités multimédia ou virtuelles capables de rejoindre des étudiants non seulement dans les classes, mais aussi au foyer et sur les lieux de travail. Cet élargissement du bassin de recrutement, grâce aux technologies, placerait les universités dans un nouveau contexte de concurrence. Bref, les TI seraient désormais un élément central de la définition des enjeux de formation à l'université.

Trois niveaux d'intégration

Selon M. Gauthier, il faut distinguer trois niveaux d'intégration des TI qui, actuellement, coexistent à l'UQAM. Et pour chacun d'eux, les modes d'enseignement, les modèles pédagogiques, les processus d'apprentissage et les mécanismes d'encadrement peuvent varier. Tout d'abord, il y a le cours magistral traditionnel donné en classe, dans le-

quel on utilise les technologies à des fins d'information (outils pour diffuser des informations utiles relatives aux objectifs et contenus des cours). Les étudiants peuvent aussi mieux communiquer entre eux et avec les enseignants : courrier électronique, forums de discussion, foire aux questions, babillard, etc. « Par exemple, le logiciel WebCT est présentement utilisé dans environ 200 cours à l'UQAM, toutes disciplines confondues. L'objectif est que d'ici trois ou quatre ans, une majorité d'enseignants l'utilisent comme outil d'information et de communication ».

À un deuxième niveau, on retrouve les cours multimédia qui s'appuient sur la médiatisation et la diffusion de contenus, soit en classe, soit en ligne, ainsi que sur de nouvelles approches pédagogiques faisant appel notamment au travail coopératif². On y utilise des techniques de vidéoconférences et la formation sur ordinateur

comme formes complémentaires d'encadrement. Enfin, les cours en ligne, entièrement à distance, pour des étudiants qui n'ont pas accès à l'UQAM (étudiants étrangers ou provenant de régions éloignées) ou dont la disponibilité de temps est limitée (employés d'entreprise). Les cours à distance sont offerts par le biais d'Internet ou de réseaux internes et font appel à des technologies asynchrones (conférences informatisées, vidéos, animations, graphiques, tableaux, etc.) ou se trouvent sur CD-ROM.

Et le financement dans tout cela? Selon M. Gauthier, « on ne peut pas supporter le développement technologique à l'UQAM en réalisant des compressions dans d'autres services. L'argent, il faut le trouver à l'externe grâce à des partenariats avec des institutions et des entreprises publiques ou privées ». Ce que les TI permettent, conclut-il, c'est un renouvellement de la pédagogie et l'ouverture à de

nouvelles clientèles. « Elles constituent des outils, des moyens, et non une fin en soi ».

1. Le document *L'UQAM en ligne* a été préparé par MM. Gilles Gauthier, Gérard Lizée et Gilles Piédalue. Rappelons qu'en 1996, l'UQAM créait un Comité-conseil, rattaché au vice-rectorat aux services académiques et au développement technologique, dont le mandat était de concevoir, d'orienter et d'organiser le développement et l'utilisation des TI à des fins académiques et pédagogiques. Ce comité mettait sur pied un groupe de travail afin d'élaborer une stratégie et un plan d'action global en formation à distance et en médiatisation de l'enseignement. Le document *L'UQAM en ligne* représente la première phase de ce plan d'action.
2. Les cours multimédia à l'UQAM représentent actuellement une minorité. Toutefois, le CFITP offre des ateliers de formation aux enseignants qui veulent médiatiser le contenu de leurs cours.

Titres d'ici

Prévoir l'avenir

« Pas de bonnes prévisions sans de bonnes données et pas d'analyses prospectives valables sans de bonnes prévisions ». Voilà deux axiomes qui inspirent l'approche présentée dans l'ouvrage *La prévision-prospective en gestion. Tourisme, loisir, culture*. Selon les deux auteurs, Jean Stafford et Bruno Sarrasin, professeur et chargé de cours au département d'études urbaines et touristiques, les entreprises et les gouvernements ne peuvent plus ignorer la veille socio-économique. En d'autres termes, toute organisation, pour survivre et se développer, doit être en mesure de détecter les tendances dominantes dans son secteur d'activité. Aussi, la collecte adéquate des données et leur validité permettent de déceler des tendances qui conduisent à l'élaboration de stratégies appropriées, de politiques claires et à l'atteinte des succès espérés.

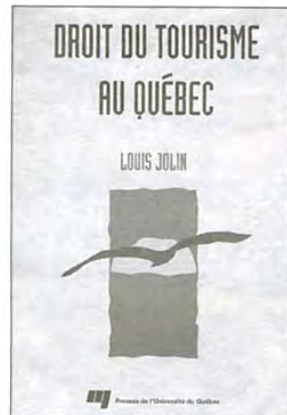
Bref, les auteurs tentent d'appréhender le futur par le biais de méthodes rigoureuses de présentation et d'analyse des données, de manière à établir



des passerelles entre le connu et l'inconnu, entre le possible et le souhaitable. « Prévoir l'avenir, écrivent-ils, exige rigueur et bon sens, mais aussi imagination et sensibilité à l'histoire en train de se faire ». Paru aux Presses de l'Université du Québec, 334 p.

Loi et activité touristique

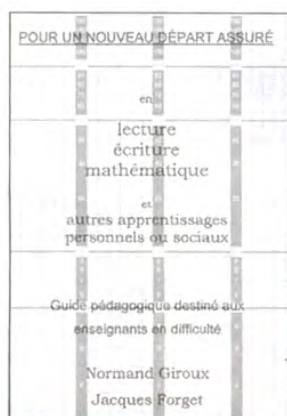
Le tourisme, phénomène complexe, est analysé ici sous l'angle du droit. L'auteur présente d'abord les fondements de l'intervention législative et réglementaire dans ce secteur, pour ensuite discuter des enjeux que soulève la tendance à la déréglementation. Puis, les règles de droit visant à protéger le consommateur dans le cadre d'une activité touristique retiennent son attention. Sont analysées, les dispositions portant sur l'hébergement touristique, le transport des voyageurs et l'organisation ou la vente de voyages. Si l'ouvrage accorde une place centrale à la responsabilité



contractuelle des prestataires de services touristiques, d'autres aspects de l'arsenal juridique, susceptibles d'avoir des incidences sur le tourisme, font l'objet d'un examen. C'est le cas des actions de protection et de valorisation du patrimoine naturel et culturel, de même que des règlements visant à assurer l'ordre public et la tranquillité dans les lieux visités. Comme son titre l'indique, l'ouvrage est axé sur le droit québécois. On y retrouve toutefois des comparaisons avec des lois d'autres provinces ou pays, de même qu'une réflexion sur les efforts entrepris à l'échelle internationale pour régir les comportements touristiques dans leur ensemble. *Droit du tourisme au Québec* (PUQ) est paru sous la plume de Louis Jolin, professeur à l'ESG.

Outil critique

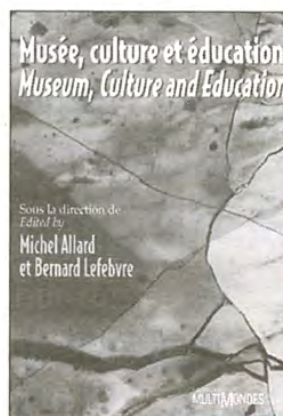
Publié à compte d'auteurs, le guide pédagogique *Pour un nouveau départ assuré en lecture, écriture, mathématique et autres apprentissages personnels ou sociaux* se veut un outil critique inscrit dans le contexte de la réforme de l'éducation. Les auteurs : Normand Giroux (professeur associé) et Jacques Forget (professeur), du département de psychologie, adressent leur ouvrage aux enseignants certes, mais aussi aux parents, aux professionnels du milieu scolaire, aux gestionnaires. Ils entendent soulever les enjeux de fond, « au delà du discours lénifiant officiel ». Pas d'attaques personnelles, précisent Giroux et



Forget, mais une absence de flou dans l'approche et les idées. « Il s'agit de vérifier si le réseau scolaire réformé produira des têtes bien faites et bien pleines ». Le guide (250 pages) se divise en trois parties : 1) L'incapacité apparente d'apprendre ou d'enseigner; 2) Les modèles actuels d'évaluation et d'intervention auprès des élèves en difficulté d'apprentissage issus des théories dominantes en éducation; 3) La didactique de l'efficacité. Et que dit la conclusion? « Les calamités étant réunies, mais le remède étant connu, c'est l'heure du débat ». En épilogue, les auteurs renvoient « dos à dos les rêveurs réformistes et les rêveurs antiréformistes ».

Éducation et culture muséales

Le dernier né du Groupe de recherche sur l'éducation et les musées (GREM) paraît aux Éditions MultiMondes sous le titre *Musée, culture et éducation*. Les professeurs Michel Allard et Bernard Lefebvre (sciences de l'éducation), se partagent la direction de l'ouvrage auquel participent près d'une vingtaine de chercheurs. Faut-il insister : comme l'école, le musée est dispensateur de la culture. « On s'éduque par l'assimilation de la culture ambiante à son milieu physique, intellectuel, esthétique et moral, avec l'aide de l'école, des musées et des autres ressources communautaires » rappelle-t-on en introduction du livre,



qui se divise en deux parties. La première pose les questions suivantes : Où se situe le point de rencontre entre la culture et l'éducation, sachant que les établissements muséaux trouvent leur place de part et d'autre? Y a-t-il continuité ou rupture entre l'exposition et le programme éducatif? Que recèle la documentation écrite au sujet, par exemple, de l'éducation à l'art pictural et de la place du musée dans les écoles primaires? La seconde partie porte plus spécifiquement sur l'éducation muséale, et traite de plusieurs initiatives récentes. Elle aborde aussi la question des publics adultes : comment vivent-ils leur visite au musée?

Les Trois Colombes sur Internet

Paru en 1985 chez VLB éditeur, réédité et, depuis épuisé, l'essai de Dorval Brunelle, *Les Trois Colombes*, vient de paraître sur Internet. Le principal intéressé, professeur en sociologie, se montre heureux. C'est pour lui une façon de rendre le livre accessible au plus grand nombre. Et les droits d'auteur? M. Brunelle estime qu'après quinze ans, un ouvrage tombe dans le domaine public. Cet essai, il sera intéressant de l'aborder avec le recul du temps. Rappelons qu'il porte sur le cheminement et l'engagement de Pierre Elliott Trudeau, Jean Marchand

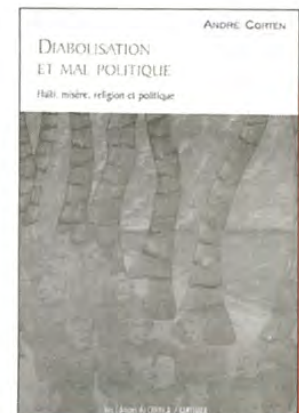


et Gérard Pelletier qui, en 1965, décidaient de joindre les rangs du Parti libéral du Canada – la presse les avait surnommés *Les Trois Colombes*. L'étude couvre la période historique qui s'étend de la grève de l'amiante, en 1949, jusqu'à l'élection de Trudeau comme premier ministre, en 1968. La transposition en version électronique de cet ouvrage est due à un bibliothécaire de la CRÉPUQ, Roger Charland, ami de l'auteur. Un travail qui lui a demandé pas moins de cinquante heures de son temps. Sur Internet : www.microtect.net/charro/Colombes/

Religion et politique

« Haïti est un des pays au monde où l'appauvrissement est le plus ancien [...] Cette situation de misère absolue détermine le cadre dans lequel religion et politique sont intriqués pour actualiser ce que nous appelons le mal politique », écrit André Corten, professeur au département de science politique, et auteur de l'ouvrage *Diabolisation et mal politique. Haïti : misère, religion et politique*.

À Haïti, explique-t-on, la profusion d'imaginaires religieux (vaudou, catholicisme, protestantisme classique, pentecôtismes, etc.) favorise un discours social centré sur la diabolisation et « les forces persécutives » du mal. Un discours en guise de réponse au caractère incompréhensible de la déshumanisation produite par la misère ab-



solue. Dans plusieurs pays du Sud, le non-respect des droits humains lié à la famine, à la guerre et à la désolation, s'étale comme s'il relevait d'une barbarie primitive. Mais, souligne M. Corten, ce qui est vu de l'extérieur comme de la barbarie est vécu de l'intérieur sous la forme de la satanisation de l'adversaire. Cette diabolisation et la terreur qu'elle engendre à Haïti traduisent non seulement un profond désarroi, mais constituent une sorte d'excroissance de la religion. Voici donc un ouvrage de philosophie politique qui s'adresse à tous ceux qui essaient de penser l'impensable : l'horreur de la déshumanisation.

L'écriture de Meunier

La petite vie, on le sait, a suscité un véritable enthousiasme au sein de la population québécoise. Faut-il le rappeler? un des épisodes de la série a déjà fracassé tous les records d'audience en rivant plus de 4 millions de spectateurs au petit écran! Ne serait-ce que pour ce succès exceptionnel, l'œuvre de Meunier méritait qu'on la soumette à l'analyse. C'est la tâche à laquelle s'est consacrée la directrice du département d'études littéraires, Mme Michèle Nevert, dans *La petite vie ou les entrailles d'un peuple* qui vient de paraître aux éditions XYZ. Au delà de l'humour décapant qui la caractérise, quels sont les aspects de la série à l'origine de l'engouement qu'elle suscite? Comment la superposition entre les relations entre les personnages et le rapport au langage parvient-elle à créer

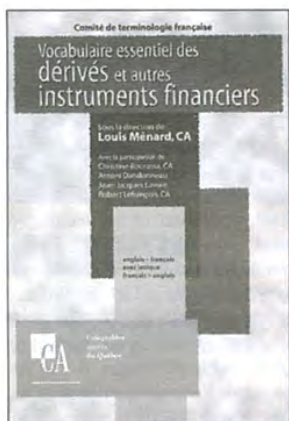


Titres d'ici

un effet miroir entre la série et la société où elle a vu le jour? Voilà quelques-unes des questions auxquelles répond Mme Nevert en mettant à jour la structure et le fonctionnement de l'univers débridé dans lequel évolue le clan Paré. En rendant compte, d'un point de vue littéraire, de l'écriture de Claude Meunier, l'ouvrage révèle non seulement la posture d'un auteur par rapport à sa langue, mais encore, met en lumière « la force et la singularité d'un grand écrivain ».

Outil terminologique

Le domaine des produits dérivés et autres instruments financiers, dont l'essor fulgurant est indéniable, a eu pour corollaire le développement d'une terminologie qui s'est fait essentiellement en anglais. Le recours à l'emprunt s'est alors largement répandu dans la francophonie pour désigner ces nouvelles réalités. Désirant réagir à l'absence criante d'outils terminologiques de qualité proposant des équivalents en français, le Comité de



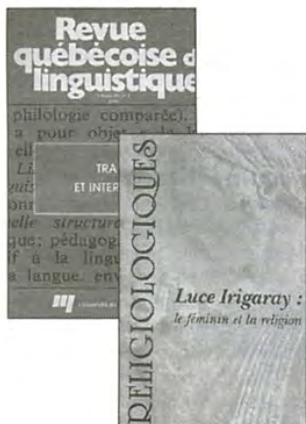
terminologie française de l'Ordre des comptables agréés du Québec a demandé à Louis Ménard, professeur à l'École des sciences de la gestion, de diriger une recherche en vue de combler cette lacune. *Vocabulaire essentiel des dérivés et autres instruments financiers* en est le fruit. L'ouvrage comporte quelque 600 entrées an-

glaises, dont la moitié s'accompagne d'une définition, et plus de 800 entrées françaises. En outre, certaines notions sont illustrées à l'aide d'un tableau ou d'un diagramme afin d'en faciliter la

compréhension. Enfin, le *Vocabulaire* propose près de 150 expressions nouvelles telles que « terme en fourchette » ou « titres à rendement réinvesti » en vue de remplacer les actuels *range*

forward et *pay-in-kind securities*. Un outil indispensable pour les professionnels du domaine comptable et financier, les traducteurs et les étudiants. 250 pages.

VUES et REVUES



Divin et féminin

Le dernier numéro de la revue *Religiologiques* (no 21, printemps 2000, UQAM) nous invite à plonger dans l'univers de Luce Irigaray. La pensée de la philosophe, psychanalyste et poète française, en particulier ses propositions concernant le spirituel et le rapport des femmes à la religion, font ici l'objet des discussions. Le dossier s'ouvre sur un écrit d'Irigaray où l'auteure poursuit ses réflexions sur l'éthique de la différence sexuelle et les tâches spirituelles qui interpellent notre époque. Suivent huit textes signés par des théoriciennes d'ici et d'ailleurs dont quelques-unes s'appliquent à mieux cerner l'analyse d'Irigaray au sujet du féminin et du religieux. D'autres illustrent comment la pensée d'Irigaray regorge de concepts permettant de jeter un éclairage nou-

veau aussi bien sur des objets religieux que sur le mode d'affirmation de la spiritualité des femmes au cours des âges. Notons que deux articles hors-thème complètent ce numéro paru sous la direction de Marie-Andrée Roy.

Questions linguistiques

« Traits et Interfaces » tel est le titre et le thème central du dernier numéro de la *Revue québécoise de linguistique* (vol. 28, n°1) publiée par l'UQAM. Il s'agit d'une sélection de communications présentées lors d'un atelier organisé en décembre 1998 à l'Université Western Ontario et au cours duquel avaient été discutées des questions épistémologiques se trouvant au cœur des derniers développements en grammaire générative. Chacun des articles se veut une contribution à des débats scientifiques plus généraux et une réponse à des questions de recherche particulières, que ce soit dans le domaine de la phonologie, de la sémantique, de la morphologie ou de la syntaxe. Ainsi, la notion de trait a toujours occupé une place centrale dans les recherches sur l'architecture de la grammaire. Quant aux interfaces, c'est là que se rencontrent les linguistes de différentes spécialités avec leurs manières particulières de comprendre les traits et leur utilisation.

LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION A DEUX ANS

Plus
que jamais
le Québécois

Le Québec prend avec succès le virage des nouvelles technologies de l'information et des communications.

Toutes les écoles primaires et secondaires du Québec sont équipées d'ordinateurs et branchées sur l'Internet, un investissement de 320 millions de dollars. Nous pouvons ainsi mieux intégrer les nouvelles technologies à l'enseignement.

D'autre part, les étudiantes et les étudiants peuvent consulter leur dossier de prêts et bourses et obtenir une foule de renseignements utiles sur l'Aide financière aux études à l'adresse : www.afe.gouv.qc.ca

Renseignements sur le ministère de l'Éducation : www.meq.gouv.qc.ca

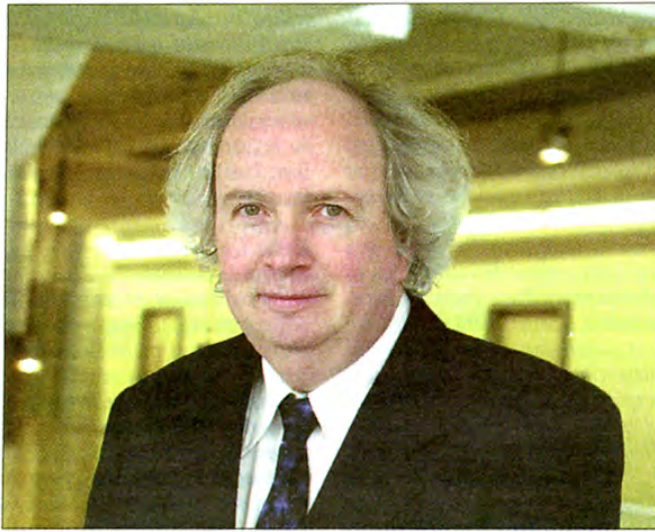
Autre site Internet : www.autoroute.gouv.qc.ca

Québec



Combiner création et langage multimédia

En créant l'Institut des nouveaux médias (INM), lieu de recherches appliquées et de création, l'UQAM reconnaît l'expertise développée par ses professeurs et entend assumer un rôle de partenaire avec le milieu industriel du multimédia qui a besoin de développer des contenus nouveaux. C'est ce qu'affirme Michel Fleury, professeur à l'École de design, et directeur de l'INM depuis février dernier. L'Institut, précise-t-il, a un caractère multisectionnel et multidépartemental puisqu'il regroupe des professeurs de divers départements (design, arts, informatique, communications, lettres, etc.) qui, depuis 15 ans, ont intégré dans leurs disciplines respectives les nouvelles technologies et souhaitent partager désormais leur expertise.



M. Michel Fleury, professeur à l'École de design et directeur de l'Institut des nouveaux médias (INM).

Consolider les forces

Actuellement, explique M. Fleury, l'Institut vise surtout à consolider ses forces et à structurer de façon plus concertée le maillage avec l'industrie, soit des entreprises dans le multimédia axées sur la création de contenus. « Nous devons dépasser le stade des contrats de recherche octroyés à des professeurs sur une base individuelle. Des entreprises ont déjà été approchées et elles veulent s'impliquer en créant des laboratoires de recherche partenaires. Par ailleurs, nous établirons aussi des partenariats avec d'autres établissements universitaires afin de faire converger des expertises complémentaires. Ainsi, un consortium UQAM-Concordia est en voie de se former et des collaborations existent déjà avec l'INRS ».

Les axes de recherche

L'Institut concentrera ses recherches dans quatre axes distincts mais complémentaires¹ : 1) la thématique du personnage virtuel, dernière conquête de l'image de synthèse, dont les applications touchent aussi bien le design de la mode, le cinéma 3D, que l'imagerie médicale²; 2) le théâtre virtuel qui renvoie à l'intégration du

multimédia en matière de scénarisation, de mise en scène, d'éclairage, de décors, etc.; 3) la télévision interactive à l'heure d'Internet qui force à repenser les habitudes télévisuelles; 4) les environnements immersifs, un volet exploratoire portant sur de nouvelles expériences de sensibilité (conception visuelle, sonore et environnementale et développement de périphériques multimédias). Tous ces axes reposent sur une convergence de plusieurs disciplines : théâtre, arts graphiques et plastiques, communication, infographie 3D, médecine, informatique³. Leur dénominateur commun? La rencontre entre l'individu créateur et le langage multimédia-tique. « En même temps, ajoute M. Fleury, nous devons préserver des lieux de recherche exploratoires qui ne soient pas nécessairement orientés vers les besoins immédiats de l'industrie. Il nous faut faire preuve de créativité technologique en développant des outils polyvalents avec de nouvelles façons de faire ».

Mais, à court terme, l'INM doit consolider ses axes de recherche, dé-

velopper des partenariats viables et se donner un milieu de travail avec des infrastructures adéquates. « L'objectif est d'arriver à s'autofinancer et à se doter d'un budget opérationnel ».

1. Les directeurs de recherche pour chacun des axes sont : Michel Fleury (personnages virtuels) de l'École de design, Jean Gervais (théâtre virtuel) du département de théâtre, Martin Labbé (télévision interactive) du département de communications, ainsi qu'Éric Raymond et Nicolas Reeves (environnements immersifs) de l'École des arts visuels et médiatiques et de l'École de design.
2. Le transfert de certaines connaissances médicales (musculature, ossature) peut être la source de nouveaux développements dans la modélisation et l'animation exacte de personnages.
3. Soulignons que le premier logiciel 3D enseigné au Québec a été développé au service de l'informatique pour les besoins de l'École de design, et que le premier logiciel d'éclairage de théâtre à être enseigné au Québec a été conçu par Jean Gervais, professeur au département de théâtre.

Inauguration de la Salle Bell

La Fondation de l'UQAM a inauguré récemment la Salle Bell, ainsi désignée en reconnaissance d'un don de 150 000 \$ de Bell pour favoriser le développement de la recherche au sein de la Chaire de Tourisme et offrir une formation branchée aux étudiants de ce domaine. Équipée à la fine pointe de la technologie, la salle est dotée d'un système de vidéoconférence, d'équipement multimédia et de connexions Internet pour brancher les ordinateurs portables de chaque étudiant. Cette infrastructure devrait permettre, notamment, de faciliter le rapprochement avec les intervenants touristiques, au Canada comme à l'étranger, ouvrant ainsi aux étudiants de nouvelles perspectives dans leur discipli-

ne. Rappelons que la Chaire de Tourisme, créée en 1992 et rattachée à l'École des sciences de la gestion, vise à favoriser le développement de la recherche et de la formation, de même que la diffusion d'informations stratégiques sur la gestion et la planification du tourisme. Comme on peut le voir sur la photo, l'inauguration de la Salle Bell (R-2155) s'est effectuée en présence, entre autres, de M. Jean Ducharme, doyen de l'École des sciences de la gestion, M. Guy Marier, président de Bell Québec et également président du Conseil d'administration de la Fondation de l'UQAM, le professeur Michel Archambault, titulaire de la Chaire de Tourisme, et le recteur intérimaire Gilbert Dionne.



COLLOQUES

Histoire de l'art

Depuis quatre ans, le département d'histoire de l'art organise un colloque pour faire le point sur l'état de la recherche dans le domaine. Cette année, la rencontre, qui se tenait à la mi-novembre, portait sur *l'historiographie de l'art – rapports et dialogue entre les œuvres d'art et le discours de l'histoire de l'art*.

titulé *Vestiges du colonialisme et hiérarchie des cultures et des arts vivants*. Ont ensuite présenté des communications : Nicole Dubreuil, de l'UdeM, et les chercheurs uqamiens Carol Doyon, Olga Hazan, Jean-Philippe Uzel, Laurier Lacroix.

Pour l'ensemble des participants, il s'agissait de jeter un regard critique sur les modes de constitution de corpus de l'histoire de l'art, concernant des périodes emblématiques de l'histoire de l'art occidental, ainsi que sur son actuelle ouverture à la question de l'altérité et du métissage culturel.

La directrice des études supérieures au département d'histoire de l'art, Mme Francine Couture, a lancé la discussion, suivie par M. Jean-Hubert Martin, directeur de Museum kunst palast, de Düsseldorf. Conférencier invité, il a livré un exposé in-

Sciences de l'environnement

Une journée d'étude sur *la gestion concertée de l'environnement urbain au Québec*, a eu lieu fin novembre, co-organisée par l'Institut des sciences de l'environnement (ISE) et la Chaire d'études sur les écosystèmes urbains de l'UQAM. Au cœur des débats, ce questionnement :

« Quelles leçons peut-on tirer des premières expériences des points de vue conceptuel et pratique? »

Animée par Mario Gauthier de l'ISE, la première partie de cette journée de réflexion a été consacrée aux communications portant sur la recherche. La seconde partie, réservée à une table ronde sur les expériences de terrain, avait comme animateur Louis Simard, de la Chaire d'études sur les écosystèmes urbains.

Lumière irradiante au J.-A.-DeSève

Un des Prix d'excellence 2000 décernés récemment par l'Ordre des architectes du Québec est allé à la firme *Provencher Roy et associés*, pour le pavillon J.-A.-DeSève, dernier né du campus de l'UQAM. Le jury, présidé par l'ingénieur-architecte belge, Marcel Smets, a particulièrement insisté sur la lumière omniprésente dans le bâtiment. « Des fenêtres abondantes et de spectaculaires puits de lumière éclairent les couloirs, les atrioms, les bureaux, et jusqu'aux salles de cours. Le jour, ces grands pans vitrés font entrer la ville dans l'Université, la nuit, c'est l'Université qui sort et illumine la ville! » Plus, ajoute le jury, ce pavillon participe par sa volumétrie sensible à la mémoire urbaine du lieu, à la reconnaissance intelligente et humaine d'un territoire longtemps laissé pour compte.



...Patrimoine

(suite de la page 1)

tels l'architecte Denis St-Louis, spécialiste du domaine, la firme de maçonnerie Rainville et Frères, le technicien-chef du chantier, Jean-Luc Bujold (des SIE). « Regardez la précision du travail des niches en forme de bouteilles et des ressauts en quatre-feuilles aveugles », nous dit Odette Béliveau, en nous montrant de près le beau transept. Elle signale également combien le choix et l'installation des filets servant à éloigner les pigeons de la structure, ont été bien faits. Dans un autre ordre d'idées, elle mentionne la collaboration, côté patrimonial, du professeur Michel Allard, qui poursuit des recherches sur l'architecte Joseph Venne (1858-1925), à l'origine du transept.

Réfection du clocher et de la salle des boiseries?

Totalement clos ce chantier patrimonial? Eh non! Il y a un Plan B. « Il reste à restaurer la statue de Saint-Jacques-de-Compostelle, qui a été descendue de son socle et entreposée en lieu sûr, en attendant l'argent neuf. » Au SIE, la petite équipe s'est remise à sa table de travail. Elle souhaite obtenir pour bientôt les sous manquants. Et ce ne sera pas la fin des travaux pour autant. Odette Béliveau, qui est responsable de l'entretien des composantes architecturales au SIE – encouragée par des professeurs en histoire de l'art – caresse le projet de restaurer le clocher de l'Église Saint-Jacques, rue Saint-Denis, et celui de rénover la salle des boiseries. « Il faudra peut-être, dans ce dernier cas, se tourner vers des mécènes, estime-t-elle, la capacité de supporter des projets de ce type a des limites pour nos divers paliers de gouvernements. »

...Migrants (suite de la page 1)

Un migrant irrégulier, explique M. Crépeau, est un étranger qui n'a pas été invité à venir séjourner ou s'établir dans un pays donné et qui ne possède aucun statut. Certains sont des demandeurs d'asile ou des réfugiés. Mais la plupart quittent leur pays pour fuir la pauvreté, la répression, l'absence totale d'avenir. « Comment s'intensifient les flux migratoires et les méthodes des États pour les contrôler? Ce sont là des questions auxquelles je m'intéresse depuis une dizaine d'années. Et ce que je constate, c'est que les États se ferment progressivement ». En fait, le programme de recherche veut évaluer dans quelle mesure le primat des droits et libertés, proclamé comme principe fondateur de l'ordre juridique international depuis la Seconde guerre mondiale et comme principe central au concept d'État de droit sur le plan interne, est effectivement assuré dans le cas-limite d'étrangers dits politiquement indésirables. « Avec la mondialisation, souligne M. Crépeau, tout le monde veut la libre circulation des biens, des capitaux et des services. Mais qu'en est-il de la libre circulation des personnes? Comment, dans ce contexte, peut-on respecter les exigences de l'État de droit et comment résister aux forces qui souhaitent limiter les droits des migrants irréguliers? »

Le domaine de l'immigration illégale est devenue une question politique, affirme M. Crépeau. « D'ailleurs, le migrant irrégulier est dépeint comme quelqu'un de potentiellement dangereux. Le Conseil de sécurité de l'ONU n'a-t-il pas déjà considéré que les réfugiés kurdes fuyant la répression en Irak représentaient une menace pour la sécurité des pays avoisinants, et les

Etats-Unis ne sont-ils pas intervenus militairement pour arraisonner les *boat people* haïtiens près des côtes de la Floride? » Le programme de recherche proposera un cadre d'analyse juridique de la protection du migrant irrégulier. Il tiendra compte des craintes des États d'accueil occidentaux (accroissement de la pression migratoire, coûts économiques, politiques et sociaux de l'immigration clandestine) et proposera un statut minimal de l'étranger en situation irrégulière – y compris du demandeur d'asile – afin de répondre aux mécanismes de blocage des flux migratoires incontrôlés et aux mesures expéditives de traitement des étrangers « indésirables ».

Comme le rappelle François Crépeau, « un pays ou un État est jugé socialement par le sort qu'il réserve aux plus démunis ».



L'équipe du Journal vous souhaite de joyeuses Fêtes

Des nouvelles prévues pour janvier?
Communiquez avec nous avant le 15 décembre

...Travail (suite de la page 1)

place ou à l'extérieur. Ajoutons, comme le soulignent M. Maguiraga et Mme Bissonnette, que le succès de cet imposant programme en partenariat est le fruit d'une collaboration avec diverses instances de l'ESG, du service du registrariat, des autorités de la Banque et de l'Institut des banquiers canadiens.

Hydro-Québec : entente de principe

Parallèlement, et dans la foulée de l'entente avec la Banque nationale, plusieurs autres protocoles ont été conclus avec des partenaires tels que l'Industrielle Alliance, le Mouvement Desjardins (et des Caisses populaires sur une base individuelle), l'Institut des banquiers canadiens, le service de police de la CUM, Clarica, l'Association des détaillants en alimentation du Québec, la Corporation de développement communautaire de

Laval. Tout récemment, le service des programmes spéciaux a obtenu d'Hydro-Québec une entente de principe – qui devrait être conclue officiellement avant les Fêtes – pour parfaire la formation de ses gestionnaires. Chaque nouveau partenariat exige de l'équipe une approche différente, et demande une ouverture d'esprit, un effort d'imagination et, faut-il l'ajouter, une détermination pour suivre un milieu en constante évolution.

1. Le service des programmes spéciaux doit s'autofinancer, ce qui ne lui permet pas d'avoir un secrétariat permanent. C'est un souhait de M. Maguiraga et de Mme Bissonnette.

BRÈVES**Nouvelles appellations**

Le département d'arts plastiques change de nom. Il faudra désormais parler de l'École des arts visuels et médiatiques. Compte tenu des chevauchements possibles entre les activités en arts visuels et médiatiques et celles en communications, les facultés et départements concernés devraient entreprendre des discussions afin d'assurer des développements complémentaires et concertés.

Attendu la recommandation du Conseil académique du Secteur de l'éducation, la Commission des études, lors de sa réunion du 14 novembre, a adopté l'appellation « Faculté d'éducation » pour désigner ce secteur. On parlera donc désormais des six Facultés uqamiennes : Arts – éducation – lettres, langues et communications – science politique et droit – sciences – sciences humaines et d'une École, celle des sciences de la gestion.

LIBRE

Une assurance automobile avec La Sécurité, assurances générales, vous propose de profiter des avantages d'un régime de groupe associés à la liberté de choisir des protections qui vous conviennent le mieux.

ET BIEN ASSURÉ**Vous pouvez opter pour :**

- la responsabilité civile jusqu'à 5 000 000 \$;
- la garantie valeur à neuf* jusqu'à 4 ans ;
- l'option *Sans Tracas* ;
- la responsabilité civile pour les véhicules loués à court terme ;
- l'assurance pour les véhicules commerciaux.

Bien protégé, la liberté est rassurante !

* Certaines conditions s'appliquent.

La Sécurité,
l'assureur recommandé par

UQAM
Université du Québec à Montréal



La Sécurité,
assurances générales

PREMIER EN ASSURANCE DE GROUPE

Montréal : (514) 281-8121 ■ Québec : (418) 835-6806 ■ Sans frais : 1 800 363-6344
info@lasecurite.com

Avis aux mélomanes

À l'occasion de la période des fêtes, le département de musique organise deux événements spéciaux à la Salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau (300, boul. de Maisonneuve Est). L'Orchestre de l'UQAM, sous la direction de Martin Foster, donnera un concert le mercredi 6 décembre à 20 h. Au programme : la *Symphonie no. 4 en ré mineur*, opus 120 de Schumann; *Ouverture de la Flûte enchantée* de Mozart; *Cavatina*, extrait du quatuor de l'opus 130 de Beethoven; enfin, le *Concerto pour clarinette et orchestre*, opus 37 de J. Hétu.

Par ailleurs, le 12 décembre à 20 h, sous la direction de Jean-Louis Gagnon, Le grand Ensemble de cuivres et l'Orchestre d'harmonie du département de musique présenteront des œuvres de Grieg, Hazell, Hétu et Sasato, ainsi que *Les Tableaux d'une exposition* de M. P. Moussorgsky et *Carmina Burana* de C. Orff.

Les frais d'entrée sont de 10 \$ (gratuit pour les étudiants). Renseignements : 987-6919 ou 987-3000, poste 0294.

À l'école de la musique

À cours de la session hiver 2001, l'École préparatoire de musique de l'UQAM offrira des cours de musique théoriques et pratiques pour les jeunes et les adultes des degrés débutant jusqu'au niveau collégial, ainsi que des cours d'appoint en solfège, en harmonie, en littérature musicale, et en interprétation, pour l'admission au niveau universitaire. Enfin, pour les jeunes de 4 ans et demi et plus, l'École offre une session de cours spécialisés d'éveil musical et de formation musicale, selon la pédagogie Carl Orff et Dalcroze.

Les examens de classement pour les adultes auront lieu le vendredi 15 décembre à 14 h et les inscriptions pour les cours collectifs, à l'intention des adultes, doivent être complétées avant le 20 décembre.

Par ailleurs, toujours à l'hiver 2001, l'École organise également une série de cinq ateliers pédagogiques sur le mouvement et la danse qui s'adressent aux professeurs et futurs maîtres du niveau préscolaire. Les ateliers se donneront le samedi après-midi, de 13 h 30 à 16 h, aux dates suivantes : 13 janvier, 3 et 17 février, 3 et 17 mars. Les inscriptions doivent se faire avant le 20 décembre.

À noter que pour toutes ces activités, des dépliants et des formulaires d'inscription sont disponibles au local F-3430 du pavillon de musique (1440, rue Saint-Denis). Pour toute information additionnelle, on compose le 987-3939 ou le 488-6274.

SOUTENANCES DE THÈSE

Économique

M. Nasri Harb
Trois essais sur les politiques de stabilisation dans les pays semi-industrialisés.
Direction de recherche : M. Steve Ambler
Le 4 décembre 2000.

Sémiologie

M. François Chalifour
Rubeus, Rubens. Une sémiotique de la couleur à partir de Nicolas Poussin et Pierre-Paul Rubens.
Direction de recherche : Mme Nicole Paquin
Le 6 décembre 2000.

Exposition à la caisse d'économie



Une série d'aquarelles

Sous le thème « Musique contre la violence », André Jacob, professeur associé à l'École de travail social, présente une série d'aquarelles. L'exposition a lieu dans les locaux de la Caisse d'économie du personnel de l'UQAM (pavillon de la musique, F-R060), jusqu'au 10 janvier prochain. Les heures d'ouverture : du lundi au

vendredi, de 10 h à 17 h. Le professeur Jacob précise que le thème de la violence exploré dans ses peintures s'inscrit dans le contexte de l'assassinat des 14 femmes à l'École polytechnique de l'UdeM. À noter qu'à compter du 13 janvier, André Jacob présente à maison Louis-H.-Lafontaine de Boucherville ses plus récentes œuvres.



DE LA PUISSANCE À UN PRIX INCROYABLE!

Power Mac G4

- Processeur PowerPC G4 450MHz
- 128 Mo de mémoire vive
- Disque dur de 20 Go
- Lecteur DVD
- Ethernet et modem
- Zip 100



Micro-Boutique Universitaire
Université du Québec à Montréal
Local A-M920
400 Ste-Catherine est, Montréal
Tél.: 514.987.3149



Concessionnaire autorisé

seulement **2149\$***

Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc., enregistrés aux États-Unis et autres pays.



Arborant son trophée, Pao Lim, étudiant au baccalauréat en gestion et design de la mode (option design et stylisme) et lauréat du Smirnoff Fashion Awards. À gauche, deux mannequins portent les créations qui ont valu à l'étudiant d'être distingué à ce prestigieux concours.

Concours Smirnoff

Pao Lim nommé créateur de l'année

Pao Lim, inscrit au baccalauréat en gestion et design de la mode, vient de remporter le premier prix dans le cadre de la finale internationale du prestigieux concours de mode Smirnoff 2000. Éclipsant de sérieux concurrents venus des cinq continents, Pao s'est vu décerner le titre de « Jeune créateur de la mode internationale Smirnoff de l'année » lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à New York, le 16 novembre dernier. Animée par nulle autre que la super-mannequin Eva Herzigova, cette soirée réunissait certains des plus grands noms de la mode internationale, dont Antonio Berardi, qui, à titre de juge du concours, a souligné que « les magnifiques créations de Pao faisaient preuve d'une originalité qui reflétait le

mieux le thème retenu cette année : Libération ». À noter que deux professeurs de l'École supérieure de mode de Montréal, soit Mmes Nathalie Langevin et Michèle Boulanger-Bussière, étaient présentes lors de cet événement qui a attiré quelque 600 personnes du milieu.

Les portes grandes ouvertes

Extrêmement heureux d'avoir remporté le concours, Pao Lim se réjouit d'autant plus qu'il aura la chance, à titre de lauréat, d'obtenir une place, à compter de septembre 2001, au Central St. Martin's College of Art & Design de Londres – une institution de réputation mondiale – afin d'y poursuivre des études supérieures. Il bénéficiera, pour ce faire, d'une bour-

se d'environ 20 000 \$. De plus, à la fin de ses études, une commandite lui sera octroyée pour le défilé de lancement de sa collection, alors même qu'il pourra bénéficier, à titre gracieux, de conseils de relations publiques pendant une année entière. Le rêve quoi! Agé d'à peine 30 ans, Pao Lim est le deuxième Canadien, en dix ans, à mériter le titre de jeune créateur de l'année au concours de mode Smirnoff. Le premier, Frédéric Tremblay, occupe aujourd'hui le poste de créateur principal chez Marc Jacobs, à New York. Comme tous les lauréats qui l'ont précédé, il y a fort à parier que le jeune Pao parviendra à se faire rapidement remarquer dans le monde de la mode internationale.

Art dramatique

Les finissants entrent en scène

Deux productions du département de théâtre, réunissant des finissants du bac en art dramatique, prennent l'affiche ce mois-ci à l'UQAM. Avec l'arrivée des temps froids, pourquoi ne pas en profiter pour s'aérer l'esprit tout en restant bien au chaud? D'autant plus qu'il s'agit là d'une belle occasion d'apprécier les talents de la relève.



Paparazzi

Un étrange virus venu de l'espace a déclenché une implosion solaire. Tandis que la fin du monde approche, la folie humaine se révèle à travers une galerie de personnages ridicules, dans des situations tantôt comiques, tantôt tragiques, parfois poétiques et souvent absurdes. Cette production dirigée, intitulée *Paparazzi ou La chronique d'un lever de soleil avorté*, est le fruit d'un texte de Matéi Visniec, mis en scène par Claude Lemieux. Collage insolite, la pièce sera présentée à partir du 13 décembre au Studio d'essai Claude-Gauvreau. Rappelons que les productions dirigées font partie intégrante de la formation. Elles sont assumées par des enseignants du département de théâtre, tandis que le choix des participants se fait sur audition.

Du 13 au 16 décembre à 20 h
Matinée le 15 décembre à 14 h
J-2020

Pour des renseignements supplémentaires ou pour réserver une place en vue d'assister à l'une ou l'autre des productions, on compose le 987-3456. Billets disponibles à la billetterie de l'UQAM au coût de 3 \$.

Terre de feu

Signalons tout d'abord la production spectacle intitulée *Terre de feu* qui se déroulera à compter du 6 décembre sur la scène du Studio-Théâtre Alfred-Laliberté. Il s'agit d'une comédie dramatique où, sur fond de guerre civile, la vitalité des enfants oubliés des grandes villes contemporaines n'en parvient pas moins à s'exprimer, et ce, de manière endiablée. Écrit et mis en scène par Alain Fournier, ce projet spectacle dynamique est soutenu par le travail corporel de Carol Jones et la musique de Stéphane Girouard. Rappelons que les projets spectacle sont des exercices pédagogiques réservés aux étudiants de dernière année.

Du 6 au 16 décembre à 20 h
Relâche les dimanche et lundi
Matinée le 8 décembre à 14 h
Local J-M400

À la Galerie

Les étudiants « s'exposent »

Du 8 au 17 décembre prochains, la Galerie de l'UQAM présente une exposition des travaux des étudiants du baccalauréat en arts visuels. Les travaux, sélectionnés par un jury qui a examiné près de 150 œuvres, couvrent des domaines aussi diversifiés que la photographie, l'installation, la peinture, l'estampe et la sculpture. À noter que lors du vernissage, le jeudi 7 décembre à 17 h 30, des prix et des bourses seront remis aux étudiants

afin de souligner l'excellence de certains projets : Bourse Fonds Hubert-Rousseau (650 \$); Bourse Omer de Serres (1 000 \$); Bourses Fondation McAbbie (trois prix de 2 500 \$).

La Galerie est située à la salle J-R120 du pavillon Judith-Jasmin. Exceptionnellement, elle sera ouverte au public tous les jours, de midi à 18 h.

